



INTERVIEW

Mis à jour le 08/02/17

Propos recueillis par Olivier Philippe-Viela

"Le problème de la corruption est à tous les niveaux", estime la députée Isabelle Attard

La députée du Calvados Isabelle Attard décrit les zones d'ombres autour des avantages des parlementaires français...



Isabelle Attard le 20 janvier 2016 à l'Assemblée nationale à Paris — ERIC FEFERBERG AFP

Seule élue à avoir fourni ses comptes d'IRFM à l'Association pour une démocratie directe, qui le demandait à tous les parlementaires, la députée du Calvados Isabelle Attard, apparentée au groupe écologiste, répond aux questions de 20 Minutes sur les avantages de la fonction.

L'affaire Fillon a-t-elle provoqué des débats entre élus sur les avantages parlementaires ?

► Nous en avons parlé entre nous en commission la semaine passée. Les Républicains n'ont pas mis l'accent dessus, c'est logique, ils ne vont pas se tirer une balle dans le pied. Mais c'est le message que j'ai envoyé dans l'hémicycle par rapport à Paul Giacobbi, condamné le 25 janvier à 3 ans de prison, 100.000 euros d'amende et 5 ans d'inéligibilité pour détournement de fonds publics, et qu'on voit une semaine après en train de donner son point de vue sur la loi pour la transparence électorale, quand la veille on votait la loi sur les casiers judiciaires vierges. C'est un comble ! Et cela illustre complètement le sujet : ces gens ne voient pas à quel point on a besoin de dignité et d'exemplarité.

Quel retour avez-vous eu en circonscription ?

► J'ai été impactée par un article faux d'Europe 1, qui a été retiré avec des excuses. On ne peut pas participer au lynchage collectif sans être sûr de ce qu'on avance. Des gens m'ont dit que je les avais déçus, car ils pensaient que j'avais changé de collaborateur à la suite de l'affaire Fillon. Il faut se justifier à cause de ce sentiment de "tous pourris", qui est nuisible. Maintenant, à force d'avoir tout caché, d'avoir eu l'opacité la plus absolue pendant des dizaines d'années, c'est un retour de balancier logique. Je ne suis pas d'accord

avec mes collègues qui disent que ça ne touche que peu d'élus. Le problème de la corruption est à tous les niveaux et concerne beaucoup plus de personnes qu'on ne le croit.

### Un sentiment d'impunité s'est-il installé ?

► Il y a de la petite et de la grande corruption, à toutes les échelles. Cela peut commencer très tôt dans une carrière, dans les mairies et les communautés de communes par exemple. C'est un système tellement institutionnalisé que nous n'y faisons plus attention. Après, on se retrouve avec des ministres qui croient avoir l'impunité totale.

### Est-il imaginable que les parlementaires légifèrent eux-mêmes sur la question ?

► Il faut qu'ils commencent à s'appliquer un minimum d'éthique et de transparence, sans attendre une loi. Nous ne sommes que quelques-uns à détailler l'utilisation de notre IRFM. Je la publie dans mes bilans de mandat annuels [sur mon site internet](#), avec les sommes et l'explication. C'est important de comprendre qu'il faut le faire, car c'est de l'argent public.

### Une réflexion est-elle engagée à l'Assemblée nationale sur l'embauche d'un membre de sa famille comme collaborateur ?

► Je ne me sens pas concernée par la question car je ne le fais pas. Mais je vois que certains de mes collègues emploient des membres de leur famille qui travaillent comme des dératés et qui méritent leur paye, qui n'est d'ailleurs pas de 7.000 euros par mois dans leur cas.

### Êtes-vous au courant du fait que plusieurs députés placent leur permanence parlementaire à domicile, avec toutes les tentations de détournements de l'IRFM que cela implique ?

► Oui... Ça ne me surprend pas, je sais que plusieurs le font. Ce qui m'a également choqué à mon arrivée, c'est ceux qui s'achètent leur permanence avec l'IRFM, puis la revendent pour eux quand ils ne sont plus élus. Mais cette pratique-là n'est plus autorisée.

👉 A lire aussi : [Que faisait Fillon des 5.770 euros d'indemnité parlementaire, si ce n'était pas pour sa permanence ?](#)

### Comment expliquer ce décalage entre la France et des pays comme la Suède sur la transparence dont font preuve les élus ?

► L'argent est tabou chez nous. Il ne faut pas trop en parler, ne pas attirer l'attention. Mais c'est un faux raisonnement. Le fait de ne rien dire crée la suspicion. Ainsi, il y a pour l'instant une forme de voyeurisme de la part de certains de nos concitoyens qui s'orientent sur les mauvais sujets. Par exemple, se focaliser sur la valeur de la maison de tel ministre

n'est pas intéressant. La question est de savoir s'il y a eu un enrichissement en tant que ministre, s'il y a risque de conflit d'intérêts car la personne en question posséderait des actions dans telle entreprise ou a son conjoint qui travaille dans une entreprise du CAC40. Les élus et les ministres ont le droit d'avoir une maison ou de toucher un héritage, ce n'est pas les affaires des autres.